

XII

Le général en chef avait cru sage, par crainte de contrarier à distance les projets de Maximilien, d'attendre sa propre rentrée à Mexico, pour prendre une résolution relativement au choix de MM. Osmont et Friant à titre de ministres. Lors de son arrivée, le nouveau cabinet n'était pas encore complètement constitué; mais dès que son organisation fut complète, le maréchal fit comprendre à ces hauts fonctionnaires que la présence d'officiers français dans le conseil mexicain pouvait faire naître des incidents fâcheux au point de vue politique et qu'il était préférable, s'ils désiraient rester attachés à la fortune impériale, de renoncer à leurs emplois militaires, dont la vacance prolongée pouvait laisser périliter les intérêts du corps expéditionnaire. Malgré toutes leurs sympathies naturelles pour la cour du Mexique, des officiers français ne pouvaient consentir, sans l'autorisation de leur gouvernement, à quitter momentanément leur drapeau. Cette question importante donna lieu à l'échange

de la correspondance suivante entre le palais de Mexico et le quartier général.

Palais de Mexico, 15 septembre 1866.

Mon cher maréchal,

Je crois qu'on a surpris votre bonne foi en vous présentant la modification ministérielle, comme le commencement d'une ère de réaction incompatible avec la présence de deux généraux français au milieu de leurs nouveaux collègues.

Mon passé et ma tolérance politique bien connue sont, si je ne me trompe, un gage certain que la transition sera celle que les événements demandent, et digne de mes glorieux alliés et de moi.

Recevez, mon cher maréchal, l'assurance des sentiments de sincère amitié avec lesquels je suis votre très affectonné,

MAXIMILIEN.

Mexico, 16 septembre 1866.

Sire,

En réponse à la lettre que Votre Majesté m'a adressée hier au soir, j'ai l'honneur de lui faire connaître que si j'ai engagé MM. Osmont et Friant à opter entre les fonctions qu'ils remplissent auprès de Votre Majesté et celles qui leur sont assignées dans le corps expéditionnaire, c'est que l'expérience démontre chaque jour que ces deux fonctions sont incompatibles, et il se produit des tiraillements tels que les divers services de l'armée en souffrent trop.

Il ne m'appartient pas d'apprécier la nuance politique que représente le nouveau cabinet de Votre Majesté; aussi n'est-ce point ce motif qui m'a fait prendre cette détermination.

Lors de ma rentrée à Mexico, j'ai laissé à MM. Osmont et Friant la faculté de rester auprès de Votre Majesté, parce que le

nombre des ministres était restreint ; aujourd'hui que le cabinet est complètement constitué, j'ai pensé qu'ils pourraient se retirer sans amener aucun inconvénient.

Cependant, j'ai l'honneur de le répéter à Votre Majesté, je suis tout disposé à laisser à son gouvernement le concours de ces officiers supérieurs, s'ils veulent résigner les fonctions qu'ils ont à remplir dans le corps expéditionnaire.

C'est dans ce sens que j'en ai écrit à mon gouvernement par le dernier courrier, et c'est à ce point de vue que la situation de cette affaire doit être envisagée.

C'est avec le plus profond respect, Sire, etc.

BAZAINE.

Mexico, 16 septembre 1866.

Mon cher maréchal,

Je regrette que vous mettiez MM. les généraux Osmont et Friant dans une alternative qui sera pour eux l'obligation de laisser leurs portefeuilles. Tous deux s'acquittent de leurs fonctions à mon entière satisfaction. Le premier a su se concilier les sympathies de l'armée mexicaine ; le second vient d'élaborer une suite de décrets propres à augmenter les ressources, mais que lui seul peut mettre à exécution. *Si donc il est vrai que l'alliance entre mon gouvernement et le gouvernement français doive être prise pour une réalité, comme je me plais à le croire,* je désire que ces deux officiers généraux restent en fonctions ; car, si je ne me trompe, il n'est pas impossible de les remplacer, provisoirement au moins, dans les charges qu'ils occupent au corps expéditionnaire.

Votre réponse me fera connaître à quel ordre d'idées je dois m'arrêter.

Votre très affectionné,

MAXIMILIEN.

Mexico, 17 septembre 1866.

Prenant en sérieuse considération le désir que Votre Majesté m'a exprimé dans sa lettre du 16 septembre, j'ai l'honneur de l'informer que, jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions de mon gouvernement, rien ne sera changé dans la situation de MM. Osmont et Friant.

Ces deux messieurs resteront à la disposition du gouvernement de Votre Majesté, et les fonctions qui leur sont assignées dans le corps expéditionnaire seront remplies jusqu'à nouvel ordre par leurs seconds respectifs.

C'est avec le plus profond respect, Sire, etc...

BAZAINE.

Cette fois encore, le quartier général avait cédé au désir de Maximilien. La réponse du cabinet français, en date du 31 août, ne se fit pas attendre. Comme l'avait prévu le maréchal, « il était pour nous, écrivait-on, du plus sérieux intérêt de rester étranger à l'administration proprement dite du pays. L'empereur Napoléon devait envoyer directement ses instructions. En tout cas, il était inadmissible qu'un chef d'état-major et qu'un intendant du corps expéditionnaire pussent être tout à la fois les ministres de l'Empire du Mexique. » Sur ces entrefaites arrivait à Paris, au début du mois de septembre, une dépêche du marquis de Montholon* portant à la connaissance des Tuileries une note de M. Seward ainsi conçue :

* Le bruit courut à l'époque que M. de Montholon avait profité du fil transatlantique, qui venait d'être installé, pour transmettre sans retard à l'Empereur le texte de cette note. De cette façon, le gouvernement français, averti à temps, se serait prononcé, sans paraître obéir aux injonctions de la dépêche arrivée plus tard.

M. Seward au marquis de Montholon.

Washington, 16 août 1866.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur deux ordres ou décrets que l'on dit avoir été lancés, le 26 juillet dernier, par le prince Maximilien, lequel prétend être empereur du Mexique. Dans ces ordres, il déclare qu'il a remis la direction du département de la guerre au général Osmont, chef d'état-major du corps expéditionnaire français, et celle du département du trésor à M. Friant, intendant en chef du même corps.

Le président croit nécessaire de faire savoir à l'empereur des Français que la nomination à des fonctions administratives desdits officiers du corps expéditionnaire français, par le prince Maximilien, est de nature à porter atteinte aux bonnes relations entre les Etats-Unis et la France, parce que le congrès et le peuple des Etats-Unis pourront voir dans ce fait un indice incompatible avec l'engagement conclu pour le rappel du corps expéditionnaire français du Mexique.

WILLIAM H. SEWARD.

A la suite de cette communication presque menaçante, le *Moniteur* du 13 septembre annonçait sans retard que MM. Osmont et Friant n'étaient pas autorisés par le gouvernement français à accepter leurs portefeuilles. De plus, on écrivait au général en chef, en faisant allusion à la nomination subite de ces fonctionnaires, qu'il aurait dû s'opposer à des faits même accomplis, et un désaveu formel de cette imixtion dans les affaires publiques du Mexique partait des Tuileries. Si le rôle de notre commandement militaire devenait de plus en plus difficile, qu'allait donc dire à son tour

Maximilien, qui demandait tout à l'heure « *s'il était vrai que l'alliance entre son gouvernement et le gouvernement français dût être prise pour une réalité, comme il se plaisait à le croire?* »

L'attitude des Etats-Unis, pleine d'une logique qui ne se démentait pas, était du moins plus franche. A cette époque était lancée une proclamation du président Johnson, déclarant nul et sans effet un décret de Maximilien, qui ordonnait le blocus de certains ports du Mexique.

On s'étonne encore ici des illusions d'un prince qui voulait ordonner un blocus sérieux aux portes mêmes des Etats-Unis, et qui ne comptait même pas en ligne un bâtiment mexicain prêt à appuyer de ses feux la volonté du souverain. Pourtant le Mexique est assis sur deux mers et possède de vastes côtes. Qu'avait donc fait son département de la marine depuis trois ans? Sans lancer des navires de haut bord, sans songer à se mesurer avec les *Monitor* de l'Union, n'eût-il pas dû faire construire des canonnières et des bateaux légers propres à remonter les fleuves et à en protéger les rives contre les guérilleros et les contrebandiers*? Seule, la France, à titre d'alliée de Maximilien pouvait, à l'aide de son escadre, maintenir efficacement le blocus de Matamoros, et surtout celui de Tampico où, par la convention du 30 juillet, elle allait avoir de puissants intérêts engagés. Elle préféra s'abstenir et céder cette fois encore le pas aux Américains.

On se rappelle qu'en exigeant impérieusement la convention du 30 juillet, si ruineuse pour la monarchie mexicaine,

* Il n'avait pas même utilisé le crédit ouvert par le maréchal à cet effet.

l'empereur Napoléon avait promis à Maximilien que, s'il acceptait les nouvelles conditions posées, l'armée française ne se retirerait qu'en trois termes échelonnés jusqu'au mois de novembre 1867. Mais les entrevues de Saint-Cloud et du grand Hôtel avaient provoqué des résolutions aussi extrêmes que l'entretien des deux souverains avait été violent ; l'irritation avait été égale de part et d'autre. La cour des Tuileries, cédant alors à la passion, qui devrait toujours être bannie de la politique, prit la résolution soudaine de rappeler ses troupes à bref délai et en un seul bloc, foulant encore aux pieds son dernier engagement contracté. Pourtant on comprenait à Paris qu'un pareil oubli de la foi jurée, quoique conseillé par une excessive impatience d'en terminer avec cette funeste expédition, était d'une haute gravité ; gravité qui pouvait s'amoindrir, si, arrachant Maximilien de gré ou de force aux nouvelles aventures, on parvenait à le faire abdiquer. De cette façon on courait la chance, tout en rendant à l'Europe un archiduc déconsidéré, il est vrai, mais sain et sauf, de constituer une nouvelle république mexicaine avec laquelle on pût compter.

Tel devait être le résultat de cinq années de douloureux sacrifices ! Où donc était le temps où l'amiral Jurien de la Gravière eût pu négocier avec succès sans tirer un coup de fusil ? En 1861, on avait conspiré l'élévation de Maximilien ; en 1866, on conspira sa chute, et on se prépara, au cas où le malheureux souverain ne consentirait pas à se dépouiller de sa couronne, à hâter le dénouement, en faisant entamer des négociations mystérieuses par notre diplomatie et par l'intermédiaire des États-Unis, avec les chefs libéraux du Mexique. Tout d'abord on allait essayer d'obtenir, par la

persuasion, l'abdication de Maximilien. Pour cette mission secrète et délicate, dont le caractère était complexe, le cabinet français jeta les yeux sur le général Castelnau, aide-de-camp de l'empereur, alors en service auprès de son souverain. L'envoyé de Sa Majesté fut investi de pleins pouvoirs pour toutes les éventualités. Cette mission conférait, même à un simple général, des attributions supérieures à l'autorité du général en chef, et un droit de contrôle sur ses actes, qui, quoique non avoué, portait une atteinte indirecte à la dignité des maréchaux de France. Le cabinet français eût certainement été arrêté dans cette voie contraire à la hiérarchie s'il n'eût profité de l'absence du maréchal Randon, ministre de la guerre, parti de Paris afin de présider le conseil général de l'Isère ; nous nous plaisons à croire que la loyauté éprouvée de ce ministre, qui connaissait à fond la question du Mexique, les engagements pris et les immenses difficultés qu'avait à vaincre le commandement militaire, n'eût pas prêté les mains au renversement brutal de Maximilien.

Le général Castelnau prit la mer le 17 septembre 1866.